



HAL
open science

**GRHAPES - Groupe de recherche sur le handicap,
l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. GRHAPES - Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires. 2013, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - INS HEA. hceres-02032534

HAL Id: hceres-02032534

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032534>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Groupe de Recherche sur le Handicap, l'Accessibilité
et les Pratiques Educatives et Scolaires
GRHAPES

sous tutelle des

établissements et organismes :

Institut National Supérieur de formation et de
recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et
les Enseignements Adaptés





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Groupe de Recherche sur le Handicap, l'Accessibilité et les Pratiques Educatives et Scolaires (GRHAPES)**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
NN	NN	NN	NN	NN	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires
Acronyme de l'unité :	GRHAPES
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 7287 (depuis octobre 2012)
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Serge EBERSOLD
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Serge EBERSOLD

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain MARCHIVE, Université Bordeaux Segalen
Experts :	M. Éric DUGAS, Université Bordeaux Segalen
	M. Charles GARDOU, Université Lumière Lyon 2
	M. Bruno GARNIER, Université de Corse (Représentant du CNU)
	M. Michel ISINGRI, Université François Rabelais - Tours
	M. Leandro de LAJONQUIERE, Université de Caen Basse-Normandie

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Joël LEBEAUME

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Louis ADRIEN, Membre du conseil d'Administration, INSHEA¹
M^{me} Bernadette CELESTE, Directrice, INSHEA

¹ Le Président du comité a eu un entretien téléphonique avec M. Serge Portalier, Président du Conseil d'Administration de l'INSHEA, qui ne pouvait être présent.



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Héritier du CNEFEI (*Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée*), établissement reconnu depuis plus d'un demi-siècle dans tous les champs de l'adaptation et de l'intégration scolaires, l'INSHEA (*Institut National Supérieur de Formation et de recherche sur l'éducation des élèves Handicapés et les Enseignements Adaptés*) est un nouvel établissement universitaire créé par décret du 30 décembre 2005 (sous le nom d'*Institut national Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés*, INSFREJHEA). Il a décidé de se doter d'un groupe de recherche propre, le *Groupe de Recherche sur le Handicap, l'Accessibilité et les Pratiques Éducatives et Scolaires* (GRHAPES), créé en 2010 et reconnu Equipe d'Accueil (EA 7287) en octobre 2012.

Le GRHAPES est la seule unité de recherche de l'établissement.

L'unité est actuellement membre de l'école doctorale « Connaissance, Langage, Modélisation » (ED 139) de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense et est appelée à s'inscrire dans le cadre du PRES Paris Lumière dont l'INSHEA est membre.

Équipe de Direction :

M. Serge EBERSOLD

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		11	9
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		2	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		3	
TOTAL N1 à N6		16	10
Taux de producteurs	81,81 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants		
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		2



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

Conformément à la loi de 2005, cet établissement a vocation à devenir un centre de référence sur la formation et la recherche sur le handicap en France. Dans cette perspective, le soutien du MESR à la politique de transformation de l'Institut - dont la labellisation du GRHAPES comme équipe d'accueil est un premier signe fort - est un point important. À cet appui institutionnel, confirmé par la création de plusieurs postes d'enseignants-chercheurs en 2013 (1 PR, 4 MC), il faut ajouter l'ancrage de l'INSHEA dans le PRES Paris Lumière et l'adhésion à l'IFRH (*Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap et les handicaps*) qui constitue une base solide pour construire une véritable politique scientifique.

Parmi les autres points forts, notons l'activité particulière de certains membres du GRHAPES dans l'expertise nationale et internationale (notamment auprès de l'OCDE). Si cette expertise est souvent limitée à quelques chercheurs, elle n'en confère pas moins au GRHAPES une reconnaissance et une attractivité particulières, dont témoignent les nombreux liens et partenariats qu'il a pu nouer avec d'autres équipes.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

La double tutelle (MEN, MESR) rend la mise en œuvre de la mutation institutionnelle initiée par la loi de 2005 délicate. Si les difficultés liées à cette double tutelle (recrutement, composition des instances consultatives et décisionnelles...) ont bien été identifiées dans le projet scientifique de l'unité, cette question n'en reste pas moins centrale pour l'avenir du GRHAPES et pose plus largement la question de la place de la recherche à l'INSHEA. À cet égard, le comité d'experts se déclare favorable à la désignation d'un universitaire à la future direction (septembre 2013), afin de garantir la poursuite de la politique engagée en faveur du développement de la recherche.

Un risque d'une autre nature réside dans la multiplication des partenariats, réseaux et autres collaborations. Une unité en construction comme le GRHAPES doit pouvoir mener de front consolidation théorique et ouverture scientifique, structuration de l'équipe et collaborations externes maîtrisées. La multiplicité des partenariats peut en effet engendrer une forte dépendance vis-à-vis des demandes des partenaires et en termes de réponse à des commandes, au détriment de la nécessaire maîtrise des objets et des finalités de la recherche.

Maintenir une homogénéité théorique est d'autant plus nécessaire que l'unité est jeune (moyenne d'âge inférieure à 40 ans), assez peu encadrée (seulement deux PR), qu'elle est appelée à s'agrandir et donc à devoir mobiliser les nouveaux enseignants-chercheurs autour du projet existant ; qu'elle est enfin pluridisciplinaire et donc soumise aux risques de cloisonnement et de dispersion thématique que cela implique.

Recommandations :

Sans obérer sa mission de formation, l'INSHEA doit renforcer son engagement en matière de politique scientifique et des relations recherche - formation en particulier : par une politique volontariste de facilitation de la formation des formateurs à/par la recherche, associée au recrutement prioritaire d'enseignants-chercheurs destiné à renforcer le potentiel de recherche du GRHAPES d'une part ; par une politique de soutien à la production et à la valorisation de la recherche (bourses, décharges de service, aide à la construction de projets et à la recherche de financements, aide à la publication, etc.) d'autre part.

Pour assurer la mutation de l'INSHEA d'établissement exclusivement tourné vers la formation, vers un établissement où la formation s'appuie sur la recherche, il importe de clarifier les choix politiques et les responsabilités respectives. Les projets de recherche devront associer étroitement chercheurs et formateurs et favoriser la synergie entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

Pour renforcer l'unité scientifique du GRHAPES, il sera nécessaire de proposer des modalités d'échange et de travail communes aux deux axes qui aillent au-delà des seuls séminaires proposés : organisation de journées d'étude, symposiums internes, journées doctorales, manifestations scientifiques, etc.



Si l'unité actuelle présente un fort potentiel, elle doit : 1) s'appuyer sur un effectif stable et pour cela renforcer la position des enseignants-chercheurs au sein de l'établissement et dans les instances décisionnelles ; 2) favoriser la socialisation scientifique des jeunes enseignants-chercheurs et de ceux n'appartenant jusqu'alors à aucune unité de recherche ; 3) éviter la personnalisation de la représentation et la fragmentation des objets d'étude pour constituer une équipe équilibrée et homogène scientifiquement ; 4) encourager la production et la diffusion de travaux de recherche (aide à la rédaction, soutien à la publication), et leur publication dans des revues de haut niveau en dehors du domaine spécialisé dans le handicap ; 5) améliorer la qualité scientifique de la *Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation* afin d'en faire une revue de référence pour le secteur.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

La production scientifique des enseignants-chercheurs du GRHAPES, circonscrite au domaine de l'adaptation et de la scolarisation des personnes handicapées et des personnes à besoins éducatifs particuliers (BEP), n'en est pas moins porteuse de thématiques variées en fonction des champs disciplinaires de référence (droit, psychologie, sociologie, activités physiques et sportives) et des domaines d'expertise de ses membres. On compte 6 ouvrages, 28 chapitres d'ouvrages, 61 articles dans des revues diverses, 9 rapports et de nombreuses communications dans des manifestations scientifiques diverses (congrès, colloques, conférences, etc.). À cela, il faut ajouter la production d'outils pédagogiques, de ressources numériques pour la scolarisation des élèves handicapés ou à BEP, et pour la formation. C'est donc une activité de production importante qui associe recherche fondamentale et recherche finalisée conforme à la vocation de l'INSHEA.

Les points faibles sont de deux ordres : le faible nombre de publications dans des revues nationales ou internationales « généralistes », et la grande différence du taux de publication entre enseignants-chercheurs. Même si le secteur du handicap ne facilite pas la reconnaissance des revues spécifiques à celui-ci et limite la possibilité de publier dans des revues généralistes de haut niveau, il sera nécessaire de mettre en œuvre une politique volontariste de publication scientifique qui : 1) incite les non-publiants ou les faiblement publiants à entrer dans une culture de publication scientifique ; 2) améliore qualitativement le niveau des publications et porte à publier au-delà des revues du seul secteur.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

Le GRHAPES participe au PRES Paris Lumière et a rejoint l'Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap (IFR 25). Il entretient des liens étroits avec la Maison des Sciences Sociales du handicap de l'EHESP.

Le GRHAPES a été associé au projet de labex « Groupement de recherche-innovation et de formation pour l'Inclusion des Personnes en Situation de Handicap » (Université de Rouen, 2011). De nombreux partenariats sont établis avec des unités de recherche, souvent en lien avec les appartenances antérieures des chercheurs. On note également la participation à des programmes européens.

Le GRHAPES a déjà organisé plusieurs manifestations scientifiques : une journée internationale sur le thème « Langage et cognition chez l'enfant aveugle » en 2010 en partenariat avec le CNRS, un colloque sur l'autisme en 2010 avec l'université Paris Descartes. Un colloque sur l'accessibilité est prévu en 2013 en partenariat avec le Ministère de la Culture.

Tout cela démontre l'activité et le rayonnement de cette jeune équipe d'accueil qui dispose déjà d'un réseau scientifique important dont elle devra tirer bénéfice dans les années à venir.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Quelques chercheurs du GRHAPES sont déjà très reconnus dans le domaine de l'expertise nationale et internationale, en particulier pour le compte de l'OCDE et de l'« *European agency for special needs education* », ou pour avoir participé à des expertises collectives (INSERM). Des membres du GRHAPES siègent dans les instances de concertation en matière de handicap (*Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap*, ONFRIH ; *Conseil national Consultatif des Personnes Handicapées*, CNCPH).

Des recherches sont menées en lien avec des associations (I= MC²) et des acteurs socio-économiques (BPCE³ ; ville de Suresnes) en réponse à des appels d'offre. Ces liens ont permis le financement des recherches d'une doctorante et d'un post-doctorant pour des périodes de trois ans.

² I=MC² est une association de personnes morales, créée en 2007 à l'initiative de parents de personnes atteintes de paralysie cérébrale.

³ Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne



Des collaborations multiples sont engagées avec diverses entités et certains membres du GRHAPES ont répondu à des sollicitations de conseil et d'aide pour la mise en place des politiques à l'égard des publics à besoins éducatifs particuliers (Haïti, Liban, Russie).

L'activité et l'interaction avec l'environnement est réel, même s'il faut rester mesuré étant donné le nombre limité de membres concernés par ces activités.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

Les recherches du GRHAPES sont déclinées selon deux thèmes : « Accessibilité, mutation et citoyenneté » et « Accessibilité, apprentissages et adaptation des pratiques », chaque thème étant animé par un enseignant-chercheur de rang A. Ces deux thèmes sont cohérents avec le projet, bien articulés et équilibrés dans leur composition. La mise en place d'un séminaire mensuel pour assurer la complémentarité des deux thèmes de recherche ne saurait cependant suffire à garantir durablement les interactions entre les disciplines et à assurer la cohésion de l'équipe et la dynamique de recherche.

Les doctorants, des formateurs et certains chercheurs associés apparaissent dans la composition des équipes, en revanche on ne voit pas la place des IR et d'autres chercheurs présentés comme associés dans ce dispositif. Si l'ouverture à titre de membre du GRHAPES aux docteurs qualifiés CNU est positive, celle des titulaires d'un seul M2 à titre de membre associé devrait être conditionnée par leur engagement en thèse.

La perspective de la création de plusieurs postes de titulaires en 2013 (1 PU, 4 MC, 2 MC associé, 1 MC rattaché à l'INSHEA) devra s'accompagner de la mise en place d'une politique d'animation scientifique garantissant l'intégration sociale et scientifique des nouveaux venus dans la perspective de construction d'une culture scientifique commune.

L'organisation administrative de l'unité est composée d'un directeur assisté d'un conseil pour partie élu, qui garantit une représentation équilibrée et une collégialité dans les prises de décisions scientifiques, politiques et financières. Le soutien scientifique des services communs est fort justement précisé dans l'organigramme fonctionnel de l'unité. De ce point de vue, la structuration de l'équipe est satisfaisante et s'appuie sur un règlement intérieur clair et complet.

La politique de communication interne et externe est imprécise. Le rayonnement du GRHAPES ne pourra être effectif qu'en s'appuyant sur une politique de communication qui assure le rayonnement du projet, tant dans l'environnement socioéconomique local et national que sur un plan international, par l'intermédiaire du site web, des listes de diffusion, des réseaux institutionnels ou scientifiques auxquels participent les membres du GRHAPES. Plus globalement, il faudra mettre en œuvre de nouveaux moyens pour accompagner, favoriser, accélérer la difficile mutation de l'institution voulue par la loi du 11 février 2005.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

Le GRHAPES compte actuellement 3 doctorants (dirigés par le même PR), inscrits jusqu'alors à l'université de Strasbourg. Le changement de statut du GRHAPES (EA depuis octobre 2012) et son adhésion à l'ED 139 de Paris Ouest Nanterre devrait résoudre cette situation. Il sera toutefois nécessaire de renforcer les capacités d'encadrement de doctorants et d'encourager les maîtres de conférences à s'engager dans des projets d'Habilitation à Diriger des Recherches (un seul projet déclaré à l'heure actuelle).

Les exigences du MEN en matière de formation (formation en alternance, certification MEN) restreignent les possibilités d'implication dans les activités de recherche des étudiants de master. Il importe donc de permettre aux étudiants des deux masters (*Master Pratiques inclusives, handicap accessibilité et accompagnement*, PIHA2 et *Master éducation et soins des personnes à besoins spécifiques*, MESOP), de s'impliquer de façon régulière et effective dans les activités de recherche. De ce point de vue les formations de niveau Master pourraient proposer, au moins au niveau de parcours ou d'options dans des parcours, une formation à/par la recherche, afin que les étudiants qui le souhaitent puissent s'impliquer de manière effective dans la recherche et éventuellement poursuivre en thèse. Les étudiants de Master constituent en effet un vivier immédiat ou différé (retour aux études) pour le GRHAPES.

Le projet envisage certaines actions de formation à la recherche. Il faudra diversifier et renforcer ces actions notamment par l'aide à la publication (articles, thèses soutenues...), par le financement des participations aux manifestations scientifiques (congrès, colloques...), par l'encouragement à la mobilité internationale.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La labellisation par le MESR, en octobre 2012, du *Groupe de Recherche sur le Handicap, l'Accessibilité et les Pratiques Educatives et Scolaires* (GRHAPES) en équipe d'accueil (EA 7287), s'inscrit dans la logique de l'inscription de l'INSHEA dans l'enseignement supérieur et constitue une première réponse au déficit de recherches sur le handicap en France. En rompant avec une vision étroite du handicap et en posant comme central le concept d'accessibilité dans une perspective écologique, le GRHAPES ouvre donc une voie de recherche originale et prometteuse qui reste cependant à construire.

Le GRHAPES est porteur d'un projet scientifique solide appuyé par une connaissance approfondie du secteur, en lien direct avec les acteurs du monde académique (éducation, formation, MEN...) et du monde professionnel et socio-économique (secteur médico-social, entreprises, collectivités...). Ce projet présente en outre l'intérêt d'articuler clairement recherche fondamentale et recherche appliquée, et d'opérer un lien étroit entre le monde de la recherche et celui de la formation. Les réseaux déjà établis et la reconnaissance des compétences de certains de ses membres en matière d'expertise sont des bases solides qui permettent d'être optimiste sur le développement du GRHAPES. La double tutelle (MESR, MEN), déjà évoquée, n'en reste pas moins problématique dans la mesure où les priorités des deux ministères peuvent s'avérer divergentes. Une véritable synergie entre les deux tutelles sera nécessaire pour la réussite du projet du GRHAPES.

Si le projet ne manque pas d'ambition, il manque en revanche de clarté dans la définition des priorités de recherche. Or celles-ci sont d'autant plus nécessaires que l'équipe est jeune, peu expérimentée et que son effectif est limité. On regrette aussi l'absence de précisions quant au budget alloué et à la programmation des actions envisagées sur la durée du contrat. Malgré cela, le comité d'experts tient à souligner la qualité de l'autoévaluation (analyse SWOT), qui a permis de repérer les points forts et les points faibles du projet, ainsi que les possibilités et les risques liés au contexte très particulier de l'établissement et du domaine concerné.



4 ● Analyse thème par thème

Thème 1 : Accessibilité, mutations, droits et citoyenneté

Nom du responsable : M. Serge EBERSOLD

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires		3
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		1
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL		4

● Appréciations détaillées

Avis global sur le thème :

Ce thème porte sur les enjeux sociaux de l'inclusion des publics à besoins éducatifs particuliers et sur les représentations du handicap. Trois problématiques lui sont rattachées, qui recouvrent au total 9 recherches se répartissant de manière très variables : *Participation sociale, citoyenneté et accès aux droits* (5 recherches), *Mutations institutionnelles et identités sociales* (3 recherches), *Nouvelle mise en forme sociale de la déficience* (1 recherche). Ces trois problématiques interrogent les manières de penser le monde social et les logiques qui l'animent. Elles analysent les politiques inclusives et leurs conditions de mise en œuvre, les formes de citoyenneté qu'elles révèlent. Ces trois problématiques, tout à fait congruentes, s'articulent bien avec celles du thème 2, *Accessibilité, apprentissages et adaptation des pratiques*, relatif aux ajustements des pratiques pédagogiques et didactiques à la diversité des besoins éducatifs des élèves.

En prenant la notion d'accessibilité comme objet de recherche, ce thème met à distance les approches déféctologiques et déficitaires classiques du handicap, au profit d'une approche écologique du handicap et d'une prise en compte des publics à besoins éducatifs particuliers, dans l'esprit des politiques non-discriminatoires récentes en matière d'intégration sociale et tout particulièrement d'inclusion scolaire (Loi du 11 février 2005).



Cette approche écologique du handicap permet alors de mettre l'accent sur les mutations institutionnelles et les transformations normatives et juridiques nécessaires en vue de la circulation sociale des personnes en situation d'handicap, et de l'accès à la citoyenneté.

Le thème est décliné en trois perspectives solidaires : les possibilités de participation sociale des publics à besoins éducatifs particuliers (BEP) au regard des nouvelles figures juridiques, les transformations de l'organisation administrative et territoriale de l'action publique en matière d'accès aux droits, notamment à la scolarisation, et finalement les remaniements des représentations sociales motivés par les transformations sociétales en vue de la mise en place des nouvelles politiques non-discriminatoires.

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'approche écologique du handicap a la capacité de fédérer des projets de recherches à caractère interdisciplinaire. En permettant de relier les dimensions spécifiques à l'inclusion des publics à besoins éducatifs particuliers aux pratiques des établissements scolaires, médico-sociaux, etc., les recherches en cours évitent la confusion entre maladie, déficience, trouble, lésion et handicap. De plus, cette approche favorise des recherches empiriques amenant à mettre à l'épreuve des hypothèses, théoriquement fondées, par des méthodologies des sciences humaines et sociales. Enfin, en plaçant la notion d'accessibilité au centre de son projet scientifique, le GRHAPES est bien placé pour répondre positivement aux appels d'offre proposés par les organismes nationaux et internationaux.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Si la notion de « publics à besoins éducatifs particuliers » est une pièce centrale des politiques socio-éducatives non-discriminatoires, elle peut produire des effets régressifs, tout particulièrement en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap mental. Poussée à l'extrême elle peut conduire à la dissolution de la différence entre les diverses situations de handicap. Or être en « difficulté sociale » n'implique pas le sujet de la même façon qu'être en situation de handicap mental et/ou sensoriel et/ou moteur. Par ailleurs, la différence entre le temps de l'enfance, de la jeunesse et de l'âge adulte, ne doit pas non plus être déconsidérée dans les recherches axées sur la notion d'accessibilité.

La mise en oeuvre d'une interdisciplinarité autour de questionnements communs aux deux thèmes dépassant la pluridisciplinarité qualifiée d'« historique » demeure à parfaire, à la manière de ce qui est déjà réalisé pour recherche 6 de la problématique *Mutations institutionnelles et identités sociales*, ou encore la Recherche 4 de la problématique *Participation sociale, citoyenneté et accès aux droits*, sur la vie quotidienne des personnes présentant un handicap rare.

Le nombre des recherches entreprises ou prévues, au regard de la taille de l'équipe concernée, le déséquilibre entre le nombre de recherches propres à chacune des problématiques pose problème, de même que l'absence de véritable hiérarchisation des priorités conduit à un risque de fragmentation de la recherche et par voie de conséquence, à une dilution de l'enjeu principal du thème.

Recommandations :

L'orientation des trois problématiques du thème 1 est favorable au développement des coopérations scientifiques avec d'autres universités françaises ou hors frontières. C'est le cas de la recherche sur l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap, financée par les programmes européens Racine et Léonardo, réalisée en lien avec des entreprises des secteurs public et privé dans 4 pays de l'Union européenne (Danemark, France, Irlande et Italie). Il semble dans ce sens, nécessaire de développer la participation à des réseaux internationaux et d'amplifier la mobilité enseignante, afin de créer de nouveaux réseaux et des projets communs de recherches internationales.



La convergence des trois problématiques est favorable au développement de synergies au sein de l'équipe et entre les champs disciplinaires concernés (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences juridiques, sciences du langage, informatique et les sciences et techniques des activités physiques et sportives), dans la perspective d'une culture scientifique commune.

Celle-ci ne peut toutefois se construire à partir du seul traitement pluridisciplinaire du handicap. Pour bâtir son identité scientifique, l'équipe devra surmonter les obstacles épistémologiques inhérents à sa diversité, et définir très précisément ses priorités.



Thème 2 : Accessibilité, apprentissages et adaptation des pratiques

Nom du responsable : M^{me} Minna PUUSTINEN

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires		2,5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		1
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL		3,5

• Appréciations détaillées

Avis global sur le thème :

Le thème 2 développe des recherches prometteuses dans le champ des sciences humaines et sociales en conjuguant les notions d'accessibilité et d'apprentissage essentiellement pour des jeunes à besoins éducatifs particuliers (BEP). Il s'inscrit dans la dynamique et dans la singularité de cette nouvelle unité de recherche. Il s'organise autour de quatre problématiques de recherche complémentaires et en interaction : Les apprentissages et les adaptations pédagogiques et didactiques (5 recherches), La conception et la mise en œuvre d'outils pédagogiques et didactiques (1 recherche), L'accessibilité et le partenariat (1 recherche), L'impact des aménagements et des soutiens (4 recherches).

L'ensemble est développé dans un souci de traiter de thèmes qui sont porteurs et d'actualité dans les domaines concernés, notamment ceux de la psychologie cognitive, des sciences de l'éducation et de la didactique, appliqués à diverses populations à besoins éducatifs particuliers tels que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de la cognition spatiale, le rôle de interactions professeur-élève, le rôle des supports pédagogiques et de l'accompagnement. Ces projets de recherche apparaissent en parfaite adéquation avec l'objectif général de l'unité et avec le thème 1 relatif lui aussi à l'accessibilité, mais d'un point de vue sociologique (mutations, droit, citoyenneté).

Les recherches en cours ou futures sont prometteuses et demandent à être encouragées.



Une plus grande harmonisation entre les quatre problématiques de recherche est toutefois nécessaire. Il existe en effet un certain déséquilibre entre les problématiques et une certaine opacité demeure concernant le rapport « moyens/fins » : les projets de recherche présentés apparaissent très nombreux pour la taille du groupe qui les prendra en charge (11 recherches) et ne présentent pas suffisamment d'informations sur les plans théoriques et méthodologiques pour que l'on puisse en apprécier pleinement la portée scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte :

Les recherches présentées sont innovantes et prometteuses. Elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire judicieuse et peuvent conduire à des adaptations pédagogiques et à la production d'outils pédagogiques pour les publics à besoins éducatifs particuliers (*serious games*, jeux vidéo, etc.), établissant de manière effective des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

Les recherches engagées ou à venir concernent des publics très divers : jeunes aveugles, déficients visuels, élèves en grande difficulté, élèves à haut potentiel intellectuel, jeunes polyhandicapés, etc. Elles mettent en œuvre des dispositifs variés et adaptés à ces publics : dispositifs d'observation, recherche expérimentale, recherche-action, analyse de corpus (jeux sérieux), etc.

L'ancrage territorial fort et les partenariats déjà engagés sont un autre des points forts de cette équipe, qui lui permet de constituer des réseaux et d'accéder à des terrains de recherche et à des publics variés.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Il apparaît nécessaire d'opérer un rééquilibrage des problématiques retenues, voire de limiter le nombre des recherches engagées et de fixer clairement les priorités. Outre que l'on peut douter de la capacité de l'équipe concernée par ce thème, au regard de sa taille actuelle, à mener à bien toutes ces recherches, on peut s'interroger sur le risque de dispersion et de manque de visibilité externe de ces travaux, d'autant que la production scientifique d'un certain nombre de chercheurs de ce thème est à l'heure actuelle insuffisante pour leur conférer une reconnaissance immédiate.

Ce thème est particulièrement concerné par les liens entre recherche et formation. Une réflexion particulière doit donc être menée sur les relations entre recherche fondamentale, orientée principalement vers la production de connaissances et la recherche appliquée qui utilise et met en pratique ces connaissances, et donc entre les enseignants-chercheurs et les formateurs de l'INSHEA. La nature des relations futures entre ces deux catégories de personnels (enseignants-chercheurs et formateurs) est en effet un des enjeux forts pour l'avenir de l'INSHEA et la réussite de sa mutation en établissement universitaire ayant une double vocation, de pôle de recherche et de centre de formation.

Recommandations :

Le comité conseille de réduire et de circonscrire ces ambitieuses et attrayantes recherches en les présentant de manière plus complète (au plan théorique, méthodologique...), et en se préoccupant davantage des moyens matériels et humains nécessaires à leur réalisation effective. Autrement dit, réduire le nombre de projets en dégagant des priorités, et préciser leur faisabilité en rendant lisibles leurs ancrages théoriques, les choix méthodologiques, les conditions financières, le calendrier proposé, etc.

L'existence de la Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation créée en 1998 et reconnue comme qualifiante en 70ème section est un outil à conforter. Si elle est appelée à devenir une revue scientifique de référence pour le secteur, elle n'en doit pas moins trouver le moyen de conserver son rôle d'interface entre la recherche et la formation, qui est un enjeu important de ce thème dont la vocation est de faire le lien entre recherches scientifiques et pratiques d'enseignement.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 18 janvier 2013 à 9 h

Fin : 18 janvier 2013 à 16 h

Lieu de la visite :

Institution : INSHEA

Adresse : 58-60, Avenue des Landes 92150 SURESNES

Locaux spécifiques visités :

salles de recherche de l'équipe d'accueil

Déroulement ou programme de visite :

- 9h - 10h30 : Réunion à huis clos du comité
- 10h30 - 11h15 : Rencontre à huis clos avec la tutelle (Mme CELESTE directrice, M. Jean-Louis ADRIEN, CA)
- 11h15 - 13h15 : Rencontre avec l'équipe
- 13h15 - 13h30 : Rencontre à huis clos avec deux doctorants dont un par visioconférence
- 13h30 - 14h00 : Visite des locaux
- 14h00 - 14h30 : Repas
- 14h30 - 16h00 : Réunion à huis clos du comité



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

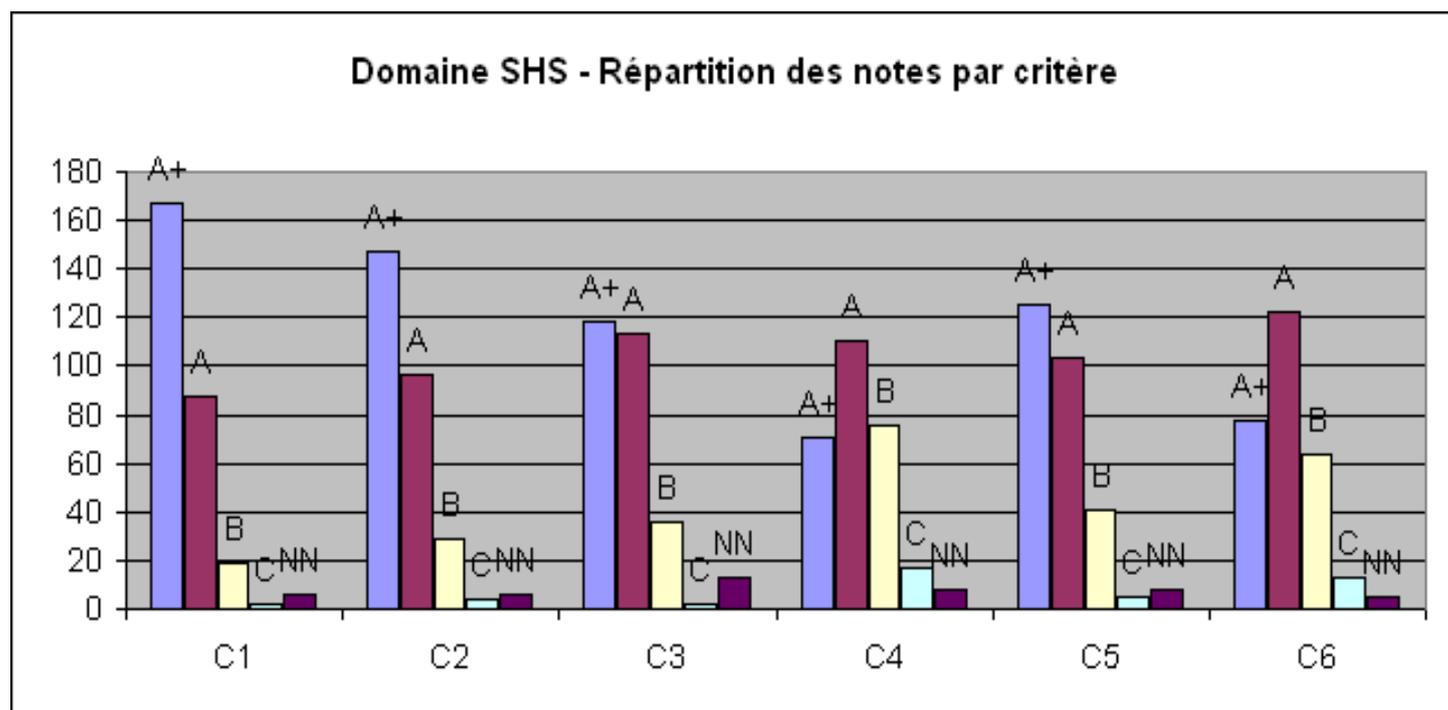
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles



Paris, le 29 mars 2013

SERVICE de la RECHERCHE et des PUBLICATIONS

12, place du Panthéon – 75231 Paris cedex 05

☎ 01 44 07 77 08

☎ 01 44 07 78 84

E-mail : rechup1@univ-paris1.fr

Monsieur Pierre GLAUDES

Directeur de la section des unités de recherche
de l'AERES

20, rue Vivienne

75002 PARIS

Nos Réf. : IG/PLBC/2013/N° 297

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – UMR 8590 - IHPST

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts lors de la visite AERES de l'IHPST (UMR 8590) le 15 janvier 2013. Elle remercie le comité de visite pour son travail d'évaluation et les préconisations auxquelles il a conduit. La lettre ci-dessous apporte quelques éléments de réponse et précisions.

L'IHPST prend note des recommandations générales qui lui sont faites p. 6, à savoir ; (1) de continuer et renforcer la structuration actuelle en axes thématiques, notamment l'axe 3 réorganisé sous le nom de « Philosophie de la physique, connaissance scientifique, unité des sciences », l'axe 5 (« Décision, rationalité, interaction »), axe en expansion en vertu de liens étroits avec le labex IEC implanté à l'ENS), et le partenariat de l'axe 3 (« Philosophie de la biologie et de la médecine) avec l'Institut « Écologie et environnement » du CNRS ; (2) de renforcer l'intégration des chercheurs de l'UFR de philosophie relevant de son champ.

Le rapport AERES invite l'IHPST à mieux prendre en compte le transfert des connaissances (diffusion, vulgarisation, valorisation, p. 8-9). Le directeur de l'unité endosse la pleine responsabilité de l'image donnée dans le dossier présenté à l'AERES. Une rubrique « Diffusion des connaissances », ou « vulgarisation », ou « transfert des connaissances » eût été en effet indispensable. Elle aurait fait apparaître un nombre important d'ouvrages, d'opérations de recherche et d'engagements individuels dont le simple nombre des publications classées sous la rubrique « vulgarisation » ne rend pas compte, et qui ont été de fait négligées dans le bilan scientifique de l'unité. Le directeur de l'unité retient la suggestion d'utiliser l'expression et sous-estimées transfert des connaissances pour mettre en relief les très nombreuses activités de l'unité qui, en dépit de leur caractère théorique, est à même de rassembler des résultats et des opérations témoignant des actions visant à transférer les innovations intellectuelles de l'unité vers d'autres communautés scientifiques et vers la société civile.



L'IHPST reprend à son compte la recommandation de rendre plus visibles les aspects de ses recherches (nombreux) qui vont dans le sens d'une meilleure intégration de l'histoire des sciences, ainsi que les opérations (par exemple celles ayant porté sur le calcul, sur la climatologie, sur la complexité, sur l'environnement, et sur la biomédecine) qui élargissent le champ de la philosophie des sciences de telle sorte qu'elle prenne en compte la dimension massivement technologique de la connaissance scientifique contemporaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Philippe BOUTRY

